

511	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT			MONTANT			691	
601	RETENUE FNR 12%			MONTANT				34 891
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%			MONTANT				6 978
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC			MONTANT				2 000
623	IMPOT SUR LE SALAIRE MENSUEL			MONTANT				22 392
711	CAD UN SYND ENS MOY			MONTANT				1 000
711	OEUVRS SOCIALE CUSEMS			MONTANT				500
Total des gains et des retenues							711 618	77 761
Net à payer								633 857
Éléments de présence & rubriques indicatives								
Volet Trésor								
Mode de Règlement Employé								
Employé	Mode de paiement		Banque/Agence		Compte			
692211C - SECK - ISSA	DOMICILIATION BANCAIRE		CBAO-GROUPE ATTIJARIWAFFA BANK / CBAO POMPIDOU		03517261700129			

Le 26/05/2023 13:10

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE THIES
COMMUNE DE POUT

CERTIFICAT DE VIE COLLECTIF

L'Officier d'Etat Civil du centre principal de la Commune de Pout certifie que les nommés ci-après :

1. Mamadou Seck, né le 17 mars 2019 à Pout
2. Ndeye Marième Seck, née le 20 mai 2020 à Pout
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.



Fils de Yssa Seck sont vivants

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Pout, le 20 septembre 2022

L'Officier de l'Etat Civil



Mamadou NDAO

REGION DE THIES
DEPARTEMENT DE THIES
COMMUNE DE POUT

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT-CIVIL

CENTRE (1)

Principal Pout

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

ANNEE

2019

391

(N° du registre en chiffres)

Pour l'année (2) Deux mille dix neuf
(en lettres)

N° du registre trois cent quatre vingt onze
(en lettres)

Le Dix sept Mars deux mille dix neuf

à 06 heures 40 Minutes est né(e) à

Pout
LIEU DE NAISSANCE

de sexe Masculin M ou F

Mamadou
PRENOMS

Seck
NOM DE FAMILLE

Issa
NOM DU PERE

Awa
PRENOMS DE LA MERE

Ndiaye
NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Dressé le

Pays de naissance pour les naissances à l'Etranger (3)
(écrire en majuscule le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLETIF)

Délivré par le juge de Paix de

le (en lettres)

sous le numéro (en lettres)

Inscrit le sur le registre des Actes de Naissance de l'année

ANNEE.....

(N° du registre en chiffres)

ANNEE.....

Extrait délivré par le Centre de

Principal

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A Pout

L'Officier d'Etat-Civil soussigné

Prénoms et Nom

(1)(2)(3) Note et mentions marginales au verso

RESERVE

DEP

CL

CEC

DN

Mour SENE

JOP



REGION DE THIES
Département de THIES
Arrondissement de KEUR MOUSSA
Commune de KEUR MOUSSA

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Registre N° 144
Année 2014

Article 66.130 et 147 du Code de la Famille

MARIAGE

L' an Deux mille dix sept, le Vingt huit
du mois de Decembre
devant nous MOMAR POUYE officier de l'etat civil
avons constaté le mariage celebre le 08-10-2014 à Khodoba
EPOUX (prénoms et noms) ISSA SECK
né le 14- mai 1982 à Khodoba
domicilié à Khodoba profession.....
fils de Mamadou et de Aby USS

EPOUSE (prénoms et nom) AWA Ndiaye
née le 13 Mars 1986 à Khodoba
domicilié à Khodoba Profession Enseignante
fille de Aloune Ndiaye et de AWA POUYE
L'Epoux déclare opter pour la polygamie à ou épouses
en présence des témoins.....

- oumou kaltraim ouye, Commerçant CNI: 2070198206246
- Pneta Pouye enseignante à Khodoba CNI: 20748601013
- Papa Thierno Seck enseignant CNI: 1633199206036
- Moussa Pouye enseignant CNI: 1633199204353

Fait à Keur Moussa le 20 Mai 2014
POUR EXTRACT CERTIFIÉ CONFORME

L'Officier d'Etat Civil



MOMAR POUYE